

> ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

> Accord de confidentialité mutuel

Migration et sécurisation de l'infrastructure



> PARTIE A – PARTIE DIVULGATRICE
ET DESTINATAIRE

Nightshift Systems

55 2nd St, San Francisco, CA 94105,
United States



> PARTIE B – PARTIE DIVULGATRICE
ET DESTINATAIRE

Kettlewell Logistics

4100 Freight Yard Rd, Suite 300, Kansas
City, MO 64120, United States

Le présent accord mutuel de non-divulgence régit l'échange d'informations confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent l'opportunité qui y est décrite.

N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ

**NDA-2026-
0055**

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

**17 février
2026**

ÉMIS LE

**3 février
2026**

DROIT APPLICABLE

**État de
Californie,
États-Unis**

NIGHTSHIFT SYSTEMS LLC

Confidentiel — préparé pour Kettlewell Logistics. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

> EN BREF

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

POUR SIGNATURE

NDA-2026-0055

N° DE CONTRAT

NDA-2026-0055

PARTIES

Nightshift
Systems et
Kettlewell
Logistics

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

17 février
2026

DURÉE

12 mois

DROIT APPLICABLE

État de
Californie,
États-Unis

STATUT

Pour signature

> EN BREF

> > La structure de cet accord

01

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

17 février 2026

La date à partir de laquelle
la divulgation peut
commencer

02

DURÉE

12 mois

La confidentialité survit à
l'expiration

03

OBJET

**Migration et
sécurisation de
l'infrastructure**

Migration de la plateforme
de répartition de Kettlewell
vers une infrastructure
cloud durcie et observable,
avec astreinte 24h/24 et
7j/7 active dès la bascule.

04

DROIT APPLICABLE

**État de Californie,
États-Unis**

Ville et comté de San
Francisco, Californie

05

PARTIES

Deux

Nightshift Systems et
Kettlewell Logistics

Objet et contexte

Kettlewell Logistics gère l'expédition de marchandises pour des transporteurs régionaux à partir de deux serveurs sur site, sans dispositif de secours et avec un seul administrateur connaissant leur architecture. Voici le plan pour migrer cette plateforme vers une infrastructure cloud redondante et supervisée, sans qu'aucun répartiteur ne perçoive la bascule.

> Préambule

La plateforme de répartition de Kettlewell Logistics fonctionne sur les deux mêmes serveurs sur site depuis les débuts de la croissance de l'entreprise, et chaque panne depuis lors a laissé les chauffeurs sans itinéraire jusqu'à ce que quelqu'un se rende au local serveur. Il n'existe ni basculement, ni vérification automatisée des sauvegardes, et le seul ingénieur qui comprend la topologie du réseau devient de plus en plus le point de défaillance unique que l'entreprise peut le moins se permettre.

Nightshift Systems propose une migration de douze semaines traitant l'infrastructure, la bascule et la préparation de l'astreinte comme une seule mission continue plutôt que trois projets distincts. Nous construisons l'environnement cloud cible et en faisons la preuve sous charge avant qu'une seule charge de travail de production ne soit déplacée, faisons fonctionner la plateforme de répartition en parallèle pendant la semaine de bascule, et disposons d'une rotation d'astreinte formée et active dès l'instant du basculement. Les sections suivantes présentent la démarche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.



> PARTIE A – PARTIE DIVULGATRICE
ET DESTINATAIRE

Nightshift Systems

Nightshift Systems LLC · EIN 88-1147203

55 2nd St, San Francisco, CA 94105,
United States

ops@nightshiftsystems.com · +1
415 555 0163 ·
nightshiftsystems.com



> PARTIE B – PARTIE DIVULGATRICE
ET DESTINATAIRE

Kettlewell Logistics

Kettlewell Logistics, Inc.

4100 Freight Yard Rd, Suite 300, Kansas
City, MO 64120, United States

infra@kettlewelllogistics.com ·
+1 816 555 0142

> Conditions de l'accord

01

1. Définition des informations confidentielles

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela inclut, sans s'y limiter, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans de produits, la tarification, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles incluent également l'existence et le contenu du présent accord ainsi que le fait que Nightshift Systems et Kettlewell Logistics sont en discussions concernant l'Objet.

02

2. Obligations de la partie destinataire

La Partie destinataire utilisera les informations confidentielles uniquement aux fins de l'Objet et ne les divulguera à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice. La Partie destinataire protégera les informations confidentielles en faisant preuve au moins du même degré de diligence qu'elle applique à ses propres informations d'importance similaire, et en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à ce qui est raisonnable.

La Partie destinataire ne peut divulguer les informations confidentielles qu'à ses employés, dirigeants et conseillers professionnels qui ont besoin d'en connaître aux fins de l'Objet et qui sont liés par des obligations de confidentialité au moins

aussi
protectrices
que
celles
du
présent
accord.
La
Partie
destinataire
demeure
responsable
de
toute
violation
commise
par
ces
personnes.

3. Exclusions

Les obligations du présent accord ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie destinataire peut démontrer qu'elles : (a) étaient légalement en sa possession avant la divulgation, sans obligation de confidentialité ; (b) sont ou deviennent publiquement accessibles autrement que par un manquement de la Partie destinataire ; (c) sont légalement reçues d'un tiers sans restriction ; ou (d) sont développées de manière indépendante par la Partie destinataire sans utilisation ni référence aux informations confidentielles.

Si la Partie destinataire est tenue par la loi, un règlement ou une décision de justice de divulguer des informations confidentielles, elle peut le faire à condition, dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

Les
obligations
de
confidentialité
de
la
Partie
destinataire
survivent
à la
résiliation
ou
à
l'expiration
et
se
poursuivent
pendant
trois
(3)
ans
par
la
suite,
à
l'exception
des
obligations
relatives
aux
informations
constituant
un
secret
commercial,
qui
se
poursuivent

aussi
longtemps
que
ces
informations
demeurent
un
secret
commercial
au
regard
du
droit
applicable.

05

5. Restitution ou destruction des documents

Sur demande écrite de la Partie divulgatrice, ou à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, la Partie destinataire restituera rapidement, ou, au choix de la Partie divulgatrice, détruira toutes les informations confidentielles en sa possession ou sous son contrôle, ainsi que toutes les copies, notes et documents dérivés, et certifiera par écrit, sur demande, cette destruction, signée par un responsable habilité.

La Partie destinataire peut conserver une copie d'archive uniquement pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires de conservation, ou des copies conservées dans le cadre de sauvegardes électroniques de routine, à condition que ces documents conservés restent soumis aux obligations de confidentialité du présent accord.

06

6. Recours et mesures injonctives

Les parties reconnaissent qu'une violation du présent accord peut causer un préjudice irréparable pour lequel des dommages-intérêts constitueraient une réparation inadéquate. En conséquence, la Partie divulgatrice est en droit de demander une injonction ou toute autre réparation équitable, sans avoir à fournir de caution, en plus de tout autre recours disponible en droit ou en équité.

Le présent accord n'accorde aucune licence ni aucun droit de propriété sur les informations confidentielles, ni aucune obligation d'engager une relation d'affaires ultérieure. Chaque partie conserve tous les droits sur ses propres informations confidentielles.

JURISDICTION

Ville et comté de San Francisco, Californie

Date

9 / 9